

PROPOS LIMINAIRES DU MAIRE
AVANT L'ADOPTION DU BUDGET 2009

Avant d'entrer avec Annie RE, Maire-Adjoint déléguée aux Finances, dans l'examen détaillé du projet de budget 2009, je voulais faire quelques observations d'ordre général.

La préparation de ce budget a été évidemment difficile, compte tenu des contraintes que nous subissons. Nous sommes dans un contexte de crise mondiale et personne ne sait avec certitude quand et comment nous en sortirons. Le Directeur Général du FMI craint sérieusement que la crise prenne une ampleur nouvelle à la fin de l'année. Les prévisions de l'INSEE pour notre pays sont, aujourd'hui, une récession de 2,9 % sur l'année, sachant que les scénarios pour l'Allemagne sont entre - 4 % et - 7 %. Chaville n'est pas un îlot au milieu du Pacifique et il est inévitable que notre ville subisse le contrecoup de cette situation qui atteint évidemment le département et la communauté d'agglomération. Les recettes dont la commune a bénéficié en raison de la croissance au cours des dernières années ne peuvent que s'en ressentir.

La crise n'est cependant pas seule responsable de la situation de la ville. Je ne reviens pas sur nos débats du 08 décembre dernier et sur ceux des orientations budgétaires du 12 mars.

Nous savons tous, même si nous en tirons des conclusions différentes, que nous sommes parvenus à un moment où les dépenses de fonctionnement excèdent les recettes, à taux inchangé, et que les engagements de la ville en matière d'équipements, en particulier avec la construction du nouveau groupe scolaire, n'ont jamais été aussi importants, depuis longtemps, dans l'histoire de la commune. Personne ne peut contester cet état de fait.

Dans ces conditions, faire preuve d'un optimisme béat eut été inconscient et irresponsable.

L'exercice était, disais-je, difficile. Je tiens à remercier la Directrice Générale des Services de la Ville, la Directrice des Affaires Financières et l'ensemble des responsables de services qui ont bien pris la mesure des problèmes auxquels nous étions confrontés.

Je voudrais remercier également mes collègues de la municipalité et de la majorité municipale qui démontrent dans l'épreuve, car c'est bien d'une épreuve qu'il s'agit, une volonté et une solidarité sans faille.

Ce budget 2009 est un budget de courage et de vérité ! Il répond à des choix clairs :

1. Restaurer la capacité d'autofinancement de la ville.

Celle-ci était négative, risquant ainsi, à court terme, d'obérer notre possibilité de lever les emprunts à un moment où le crédit se resserre.

La ville doit être à même d'assurer en partie le besoin de financement du nouveau groupe scolaire, qu'elle supporte seule pour un total de 11 M€.

Elle doit être également à même de rembourser le capital et les intérêts de sa dette, dont la charge est de 1,8 M€ pour cette année 2009.

2. Maîtriser les dépenses de fonctionnement, d'administration générale.

Ces dépenses avaient augmenté d'une année sur l'autre de 10 % en 2007, 12 % en 2008. Elles diminuent de 2 % en 2009.

Cette maîtrise, qui implique dans les deux années qui viennent, une révision générale des politiques municipales, a commencé dès l'exercice 2008.

Je veux ici m'inscrire en faux par rapport à l'affirmation selon laquelle si le résultat de l'exercice 2008 se solde par un excédent, cela démontre que les prévisions faites par nos prédécesseurs étaient justes. C'est l'illustration même d'un sophisme.

En ne considérant que les sommes qui ne peuvent soulever quelque polémique que ce soit, le BP 2008 accusait un déficit réel d'un million d'euros :

- 450 000 €uros en trop de subvention de la Caisse d'Allocations Familiales,
- 200 000 €uros provisionnés en trop du Fonds Départemental de péréquation,
- 340 000 €uros non provisionnés de condamnation de la ville pour un permis de construire illégal.

Seule l'exécution budgétaire par l'actuelle municipalité, par la compression au maximum des dépenses, sans recettes nouvelles, a permis de résorber ce déficit réel et même d'obtenir un excédent de plus de 500 000 €uros.

3 – Maintenir les prestations à la population au même niveau que les années précédentes

Que ce soit pour l'enfance, le scolaire, la jeunesse, la culture, le sport, l'action sociale, les personnes âgées, les prestations demeurent globalement inchangées, de même que le montant des subventions aux associations. Ce n'est pas le cas dans de nombreuses communes qui ont fait des choix différents.

4 – Répondre aux besoins d'investissement

Outre le nouveau groupe scolaire, les bâtiments communaux font l'objet de travaux importants. C'est le cas de l'école Ferdinand Buisson et de l'Atrium (plus de 500.000 euros chacun).

L'équilibre de la section investissement est obtenu par le recours à l'emprunt. Des subventions exceptionnelles ont cependant été obtenues et le recours est limité au strict minimum, sachant qu'il peut être réduit en cours d'année par des cessions d'actifs fonciers.

Nous sommes malheureusement contraints de faire appel au levier fiscal. C'est évidemment le principal sujet de débat. Il n'est pas agréable pour un maire et une majorité de proposer une hausse des impôts de 15%. C'était un impératif pour parvenir à boucler un budget dont les paramètres étaient tous des handicaps. (Rappelons que l'audit KPMG aboutissait à suggérer un relèvement des taux de 26 à 30%.)

On peut toujours affirmer que c'est la facilité d'augmenter les impôts. Mais la seule recette alternative qu'on nous propose c'est de réaliser l'aménagement du centre ville tel qu'il avait été préparé par l'ancienne municipalité !

Je ne doute pas qu'il y ait eu des plans dressés dans ce sens. Ils étaient illusoires et relevaient de l'équilibrisme voire du funambulisme.

Il faut aujourd'hui avoir le courage d'affronter les réalités.